

---

# À voix égales : élire plus de femmes au Canada

---

par Ann Wicks et Raylene Lang-Dion

*Le Canada vient de glisser au 47<sup>e</sup> rang sur la liste de l'Union interparlementaire des femmes élues dans les parlements nationaux. Malgré sa prospérité économique et sa stabilité politique, le Canada compte aujourd'hui moins de femmes parlementaires que de nombreux pays moins développés, comme la Mauritanie, l'Ouganda, le Rwanda, l'Afghanistan et l'Irak. Combien de temps lui faudra-t-il pour se rattraper : trente ans, quarante, peut-être? Dans le présent article, nous cherchons à comprendre les causes de la sous-représentation des femmes sur la scène politique canadienne et présentons le plan d'action d'À voix égales visant à corriger cette inégalité.*

La sous-représentation des femmes dans le système politique canadien a été bien documentée par des universitaires, le Parlement et les médias<sup>1</sup>. Même si un sondage effectué en 2004 par le Centre de recherche et d'information sur le Canada révèle que 90 p. 100 des Canadiens et Canadiennes souhaitent l'élection de plus de femmes<sup>2</sup>, la représentation de ces dernières à la Chambre des communes plafonne à 20,8 p. 100, avec seulement 64 sièges occupés par elles<sup>3</sup>. De la même manière, le plafond de verre au sein des administrations municipales<sup>4</sup> et des gouvernements provinciaux se situe autour des 21 p. 100<sup>5</sup>. À voix égales est une organisation sans but lucratif qui cherche à changer le visage de la politique canadienne en favorisant l'élection de plus de femmes à tous les paliers de gouvernement.

À voix égales a été créée en 2001 par l'ancienne journaliste Rosemary Speirs et un petit groupe de femmes ayant une optique commune, notamment la sondeuse Donna Dasko et Dorothy Anderson, figure emblématique du féminisme au Canada. Leur mission consistait à mettre sur pied une organisation nationale multipartite et bénévole afin de mieux

sensibiliser le public à la sous-représentation des femmes dans le milieu politique canadien. Il s'agissait du premier groupe d'action multipartite à réunir des femmes et des hommes de toutes les allégeances politiques dans le but d'exercer des pressions sur les partis pour les inciter à élire plus de femmes. Le comité consultatif d'À voix égales compte de nombreuses femmes qui ont joué un rôle prédominant sur la scène politique canadienne : Kim Campbell, ancienne première ministre progressiste-conservatrice, Sheila Copps, ancienne vice-première ministre libérale, et Alexa McDonough, ancienne chef du Nouveau Parti démocratique.

À voix égales poursuit son travail de promotion auprès des médias, des partis politiques, des députés et des sénateurs afin d'encourager la nomination de plus de femmes à tous les paliers de l'activité politique. Avec plus de 1 100 membres à la grandeur du pays, À voix égales est passé d'un petit groupe d'Ontariens et d'Ontariennes à une organisation nationale sans but lucratif qui commence à ouvrir des sections dans chaque province et chaque territoire.

## **Pourquoi seulement 20 p. 100 de femmes?**

---

Au Canada, les femmes représentent plus de 52 p. 100 de la population, mais seulement 20,8 p. 100 de l'ensemble des députés fédéraux. Pourquoi ce fait est-il important et pourquoi faut-il élire plus de femmes au Canada? Premièrement, l'absence marquée des femmes à des postes de commande dans

---

*Ann Wicks et Raylene Lang-Dion sont respectivement directrice générale et présidente nationale d'À voix égales. Pour en savoir davantage sur cet organisme, veuillez consulter son site Web, à l'adresse [www.avoixegales.ca](http://www.avoixegales.ca).*

---

l'administration publique engendre un « déficit démocratique »<sup>6</sup>, ce qui va à l'encontre du principe fondamental d'équité, élément essentiel d'une démocratie vraiment représentative. Deuxièmement, le Canada ne cesse de glisser dans le classement international pour ce qui est de la représentation des femmes. Comme de nombreux pays dépassent le Canada et réussissent mieux à faire élire celles-ci, notre pays risque de se retrouver encore plus bas dans la liste.

***Notre objectif est si simple et si juste.  
Pourquoi faut-il tant de temps pour  
réaliser un objectif aussi raisonnable?***

*Doris Anderson  
Auteure, journaliste, militante des droits des femmes et membre  
fondatrice d'À voix égales*

La sous-représentation des femmes au Canada crée un déficit démocratique, ce qui laisse plus de la moitié de la population sans voix adéquate dans les processus de prise de décisions politiques. Selon les Nations Unies, les femmes doivent représenter au moins 30 p. 100 du nombre total de législateurs pour que la politique gouvernementale reflète les besoins des femmes<sup>7</sup>. Le manque de femmes élues ou nommées à des postes politiques de haut niveau constitue également un signe tangible de la sous-évaluation des femmes dans la société canadienne<sup>8</sup>. Malgré leur faible nombre à des charges électives, Statistique Canada indique que la majorité des diplômés du niveau postsecondaire sont des femmes<sup>9</sup>. Comme le Canada ne manque pas de femmes talentueuses et instruites, pourquoi ne sont-elles pas représentées à la Chambre des communes?

Au cours des quatre dernières décennies, le Canada a créé deux commissions royales qui ont rendu compte des obstacles que doivent surmonter les femmes pour accéder à des charges publiques : la Commission royale d'enquête de 1970 sur la situation de la femme au Canada et la Commission royale de 1992 sur la réforme électorale et le financement des partis. La présidente de la Commission royale de 1970, Florence Bird, a constaté ce qui suit :

il [existe] un certain nombre d'obstacles pour les femmes qui cherchent à être élues, entre autres les préjugés dans les associations au niveau de la circonscription, le manque de ressources suffisantes et la difficulté à se déplacer. [...] Les femmes qui ont été victorieuses confirment que c'est beaucoup plus difficile d'obtenir la nomination du parti comme candidate que de remporter la victoire aux élections<sup>10</sup>.

Bon nombre des obstacles mentionnés par Mme Bird en 1970 étaient toujours manifestes dans les recommandations de la Commission royale de 1992, ce qui porte à croire qu'il y avait encore beaucoup de travail à faire pour supprimer les causes de la sous-représentation des femmes en politique. Selon certains chercheurs, les principales sont l'incapacité des

partis à appuyer efficacement les candidates, le milieu politique masculin, le déséquilibre dans la couverture médiatique des politiciennes et les conflits de rôles qui risquent de découler des tentatives de conciliation d'une carrière politique et des obligations sociales et familiales<sup>11</sup>. En outre, le pouvoir conféré par l'exercice d'une charge peut également constituer un obstacle pour les femmes. Comme les députés ont une meilleure chance de se faire réélire et comme si peu de sièges changent de titulaires au cours d'une élection donnée, il peut servir à pérenniser la composition actuelle d'un parlement.

Voilà où nous en sommes au Canada, 37 ans après la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme. Le pays n'a même pas encore fait la moitié du chemin vers une représentation égale, sans parler du seuil de 30 p. 100 requis pour donner aux femmes une voix dans l'élaboration des politiques gouvernementales. De fait, au cours des quatre dernières élections, la représentation des femmes n'a pas augmenté de façon notable et, en 2006, le nombre de femmes à la Chambre des communes était même en baisse<sup>12</sup>.

---

### **Un appel à l'action**

Pour parvenir à une représentation égale, les femmes doivent être plus nombreuses à se porter candidates à des charges publiques. Comme les partis sont les gardiens du pouvoir législatif, ils peuvent régler le problème de la sous-représentation des femmes<sup>13</sup>. Au cours de l'élection de 2006, À voix égales a compté le nombre de candidates choisies par chacun des partis. Le tableau ci-dessous indique que le pourcentage de femmes élues de chaque parti à la Chambre des communes correspond sensiblement au nombre de candidates désignées par celui-ci.

Ces chiffres indiquent que, lorsqu'ils ont le choix, les Canadiens et Canadiennes sont davantage enclins à voter pour des femmes. En outre, les résultats des sondages indiquent sans équivoque que la population du pays souhaite que plus de femmes occupent des charges électives. Grâce au vaste bassin de femmes instruites dans lequel ils peuvent puiser, les partis politiques ont la possibilité de changer les choses. Tout ce qu'il faut, c'est la volonté politique des dirigeants et de leurs partis de désigner un nombre accru de candidates. Les partis doivent être proactifs dans le recrutement et le soutien de candidates dans des comtés gagnables. Il leur faut tous trouver des moyens de corriger cette inégalité et concevoir des mécanismes pour y arriver.

À voix égales offre une diversité de programmes et d'initiatives pour soutenir les femmes qui se lancent en politique. En voici des exemples : le cours en direct *Osez vous lancer*, sur l'organisation d'une campagne, un réseau national croissant de conférenciers qui regroupe des parlementaires anciens et actuels, la campagne nationale de sensibilisation intitulée *Changeons le visage de la politique*, le Défi Ontario,

**Candidats désignés par les partis politiques et élus – Élection de 2006**

Parti politique	Nombre total de candidats		Nombre de candidats (hommes)		Nombre de candidats (femmes)		% Candidats femmes	
	Désignés	Élus	Désignés	Élus	Désignés	Élus	Désignés	Élus
Bloc québécois	75	51	52	34	23	17	30,6 %	33 %
Parti conservateur	308	125	270	111	38	14	12,3 %	11 %
Parti libéral	308	101	229	80	79	21	25,6 %	21 %
NPD	308	29	200	17	108	12	35 %	41 %
Parti vert	308	0	236	0	72	0	23%	0%

qui vise à faire élire plus de femmes à Queen's Park; la section jeunesse, qui ne cesse de s'agrandir; les efforts de promotion de la réforme électorale.

En janvier 2007, À voix égales a lancé une campagne de sensibilisation du public, financée par Condition féminine Canada, afin d'accroître le nombre d'élues au Canada, à tous les paliers de gouvernement. Cette initiative nationale, d'une durée de 18 mois, vise les quatre objectifs suivants :

- rencontrer des grands médias d'information pour sensibiliser à leur sexisme et au manque de femmes en politique;
- offrir un soutien direct aux femmes intéressées à se lancer en politique en les encourageant à participer au cours *Osez vous lancer* d'À voix égales, qui est gratuit et bilingue;
- évaluer et surveiller le degré de participation des femmes dans les instances et les partis politiques canadiens, en menant des enquêtes au niveau fédéral et dans deux provinces;
- promouvoir l'intégration de cours attentifs aux différences de traitement entre les sexes dans les programmes d'études sociales du niveau secondaire dans au moins deux provinces.

Dans le cadre de la campagne nationale de sensibilisation du public, les sections d'À voix égales de l'ensemble du Canada se concentreront sur leurs propres initiatives visant à accroître la représentation des femmes en politique, notamment sur la promotion de la réforme électorale.

En 2006, l'ex-présidente d'À voix égales, Rosemary Speirs, a lancé le Défi Ontario dans une lettre adressée aux chefs des partis libéral, progressiste-conservateur et néo-démocrate de la province. Elle leur demandait de s'engager conjointement à nommer un plus grand nombre de candidates. À voix égales a demandé l'aide des députées provinciales de tous les partis politiques, leur rôle étant de convaincre leur chef respectif de soutenir le Défi Ontario. Sans toutefois imposer d'objectifs précis, l'exercice vise à faire élire plus de femmes à Queen's

Park. Le parlement ontarien ne compte que 24 femmes sur 103 députés. Les chefs des trois principaux partis politiques ontariens, John Tory, Dalton McGuinty et Howard Hampton, ont tous accepté de relever le Défi Ontario et se sont engagés à désigner un plus grand nombre de candidates. Par leur engagement, ils ont clairement indiqué qu'ils souhaitaient voir élire plus de femmes dans leurs rangs. À voix égales fera le compte des candidates choisies et informera les médias des progrès accomplis par les trois partis politiques avant l'élection provinciale de 2007 en Ontario.

***Plus les gens, surtout les jeunes femmes, voient de modèles féminins en politique – des femmes qui leur ressemblent et qui parlent comme elles –, plus il faut essayer d'encourager davantage les femmes à participer.***

*Janet Ecker  
Ancienne ministre progressiste-conservatrice ontarienne, au  
Comité spécial de la réforme électorale, 1<sup>er</sup> septembre 2005*

À voix égales a créé une section jeunesse nationale qui encourage les jeunes femmes à se lancer en politique et les sensibilise à la nécessité de voter. Nous envisageons l'accroissement du nombre de clubs d'À voix égales sur les campus des universités et des collèges, afin d'encourager les jeunes femmes à s'engager en politique et à y rester et d'offrir des possibilités de mentorat entre des étudiantes et des femmes qui ont participé avec succès à tous les aspects de la vie politique.

À voix égales a présenté sa position sur la réforme électorale devant des assemblées de citoyens en Colombie-Britannique et en Ontario. Rosemary Speirs, notre ex-présidente, a mené la campagne pour l'adoption de modèles de réforme électorale favorables à l'élection d'un plus grand nombre de femmes. En général, les pays qui ont adopté un système de représentation

proportionnelle à scrutin de liste élisent plus de femmes<sup>14</sup>. Ce système contraint les partis politiques à dresser des listes de candidats représentatifs de la population, notamment des femmes et des minorités visibles. La Finlande, qui a adopté un tel système, compte 38 p. 100 d'élues; en Suède, le taux de représentation des femmes est de 47, 3 p. 100<sup>15</sup>. De la même manière, les systèmes mixtes proportionnels (SMP), qui allient le système uninominal à un système de représentation proportionnelle, favorisent l'élection de plus de femmes. La Nouvelle-Zélande, qui recourt au SMP, a fait élire 32,3 p. 100 de femmes au parlement national; l'Allemagne, qui utilise également ce système, compte 31,6 p. 100 d'élues<sup>16</sup>. Quel que soit le mode exact de scrutin, les pays qui ont adopté une forme ou une autre de représentation proportionnelle font élire plus de femmes que les systèmes majoritaires uninominaux, comme ceux utilisés au Canada et aux États-Unis. Malgré les nombreux avantages qu'elle présente, la réforme électorale ne suffira pas à elle seule à réduire l'inégalité à l'encontre des femmes. Tous les partis politiques et leurs dirigeants devront faire preuve de volonté politique en choisissant plus de femmes comme candidates et en assurant le succès électoral de celles-ci.

**Lorsque nous regardons ce qui se passe dans le monde, nous constatons que les pays qui ont adopté un système de représentation proportionnelle élisent beaucoup plus de femmes.**

Howard Hampton  
Chef du Nouveau Parti démocratique de l'Ontario, au  
Parlement ontarien, le 14 juin 2006

## Conclusion

Selon Ann MacLean, mairesse de New Glasgow, en Nouvelle-Écosse, et ex-présidente de la Fédération canadienne des municipalités, « le Canada est un pays progressiste et un chef de file mondial dans une foule de domaines. Malheureusement, la participation des femmes à la vie politique n'est pas un de ces domaines<sup>17</sup>. »

Grâce aux efforts d'À voix égales pour sensibiliser les décideurs politiques clés, les partisans et la population en général, et grâce également au soutien qu'il offre aux femmes qui souhaitent se présenter à une charge électorale, le Canada peut compter, pour la première fois de son histoire, sur un groupe de promotion des intérêts dont le seul objectif est de

faire élire plus de femmes. Ce fait important constitue le catalyseur du changement. Le Canada accuse un retard sur la scène internationale et doit combler ce déficit démocratique. Les partis politiques doivent prendre des mesures vigoureuses et prouver leur volonté politique de mettre fin à cette inégalité. À voix égales travaillera de concert avec ses bénévoles et ses partisans déterminés afin de réaliser cet objectif majeur, à savoir changer le visage de la politique canadienne.

## Notes

1. Union interparlementaire, *Les femmes dans les parlements nationaux*, disponible à l'adresse [www.ipu.org/wmn-f/classif.htm](http://www.ipu.org/wmn-f/classif.htm).
2. Centre de recherche et d'information sur le Canada, *Les Canadiens veulent plus de femmes parmi les dirigeants élus*, 4 novembre 2004. Internet :  
[www.cric.ca/pdf/cric\\_poll/portraits/portraits\\_2004/fr\\_sys\\_pol\\_2004.pdf](http://www.cric.ca/pdf/cric_poll/portraits/portraits_2004/fr_sys_pol_2004.pdf)
3. Julie Cool, *Les femmes au Parlement*, Bibliothèque du Parlement, 20 février 2006. Internet :  
[www.parl.gc.ca/information/library/PRBpubs/prb0562-f.pdf](http://www.parl.gc.ca/information/library/PRBpubs/prb0562-f.pdf)
4. Fédération canadienne des municipalités, *La cible : 30 pour cent d'ici à 2026*, p. 1. Internet :  
[www.fcm.ca/french/policy\\_f/wreport-f.pdf](http://www.fcm.ca/french/policy_f/wreport-f.pdf)
5. Linda Trimble et Jane Arscott, *Still counting: women in politics across Canada*, Peterborough (Ontario), Broadview, 2003, p. 43.
6. *Ibid.*, p. 4.
7. Fédération canadienne des municipalités, *op. cit.*, p. 2.
8. Linda Trimble et Jane Arscott, *op. cit.*, p. 161.
9. Statistique Canada, « Réussite scolaire : l'écart entre les garçons et les filles », Questions d'éducation, vol. 1, no 4 (octobre 2004). Internet :  
[www.statcan.ca/francais/freepub/81-004-XIF/200410/mafe\\_fm.htm](http://www.statcan.ca/francais/freepub/81-004-XIF/200410/mafe_fm.htm)
10. *Rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme*, 1970, p. 392.
11. Elizabeth Goodyear-Grant, *Journal canadien de science politique*, vol. 37, n° 4 (décembre 2004), p. 1029-1030.
12. Université d'Ottawa, Centre de recherche sur les femmes et la politique.
13. Manon Tremblay et Linda Trimble. *Women and Electoral Politics in Canada*, Oxford, Oxford University Press, 2003, p. 11.
14. À voix égales, Mémoire présenté à l'Assemblée des citoyens sur la réforme électorale de l'Ontario, p. 7. Internet :  
[www.equalvoice.ca/uploads/107\\_45c0b0a1cae1a.pdf](http://www.equalvoice.ca/uploads/107_45c0b0a1cae1a.pdf) (en anglais).
15. *Ibid.*, p. 16
16. *Ibid.*
17. Fédération canadienne des municipalités, *op. cit.*, p. 2.